

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-14,76	-13,95	-9,98	+0,03	-0,10
2496,19	5041,45	5510,56	73,02	383,90

LE DEVOIR. LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET 1996

Raymond Royer devient p.-d.g. de Domtar

LE DEVOIR

Le conseil d'administration de Domtar inc. a annoncé hier la nomination de M. Raymond Royer au poste de président et chef de la direction de la société, et de M. Jacques Girard à titre de président du conseil d'administration.

Après un début de carrière comme analyste financier et gestionnaire, M. Royer était jusqu'à récemment président et chef de l'exploitation de Bombardier. Il se joindra à Domtar le 3 septembre prochain.

Au cours des dernières années, il a participé aux travaux de plusieurs comités et groupes de consultation sectorielle sur le commerce extérieur mis sur pied par le gouvernement fédéral pour traiter notamment des dossiers de l'ALENA et du GATT.



Raymond Royer

M. Jacques Girard, déjà membre du conseil d'administration de Domtar depuis le 23 avril 1996, a quant à lui occupé d'importantes fonctions chez Quebecor inc. où il a œuvré pendant plusieurs années comme président du Groupe Quebecor inc., leur filiale dans le secteur de l'édition, de la distribution et de la vente au détail. La nomination de M. Girard entrera en vigueur le 5 août prochain. M. Girard remplacera Gilles Blondeau, président du conseil

et chef de la direction du Groupe Optimum, qui agissait à titre de président intérimaire du conseil d'administration de Domtar. Auparavant, il a occupé des postes de direction auprès de la Société de radio-télévision du Québec et du ministère de l'Éducation en tant que sous-ministre.

La structure temporaire de trois postes de vice-présidents du Conseil mise en place au début de 1995 pour appuyer les efforts du président du conseil intérimaire cessera d'exister dès l'arrivée du M. Royer, précise le communiqué émis par Domtar.

La restructuration de Télémedia coûte 13 millions

LE DEVOIR

Télémedia Inc. a annoncé hier qu'elle a entrepris une rationalisation et restructuration importante de ses activités afin de réduire ses coûts et de renforcer son potentiel de croissance à long terme. La charge inhabituelle qui en a résulté se chiffre à 12,9 millions de dollars (8,9 millions après impôts) pour le troisième trimestre terminé le 31 mai 1996.

De cette somme, explique Télémedia dans un communiqué, 6,9 millions représentent une réserve pour pertes à l'aliénation d'actifs ne faisant pas partie des principaux secteurs d'activités. Les 6,0 millions restants reflètent les coûts de restructuration résultant principalement de la réduction du personnel dans les secteurs de l'édition au Québec et de la radiodiffusion en Ontario. De cette réserve totale, un montant de 3,6 millions représente une charge courante en espèces.

Les résultats d'exploitation après impôts du trimestre se sont soldés par une perte de 0,4 million (0,04 \$ par action) sur des produits d'exploitation de 54,6 millions, comparativement à un bénéfice de 1,4 million (0,12 \$ par action) sur des produits d'exploitation de 52,9 millions (à l'exclusion d'un montant de 6,3 millions pour gain à l'aliénation d'entreprises) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Des coûts de papier plus élevés de 1,4 million et le climat de vive concurrence qui règne dans le secteur de l'édition au Québec ont notamment contribué à réduire les bénéfices d'exploitation.

En tenant compte de ces éléments, la perte nette après impôts du trimestre a été de 9,3 millions (0,85 \$ par action) comparativement à un bénéfice net de 4,6 millions (0,41 \$ par action) l'année dernière. Le bénéfice net du troisième trimestre de 1995 incluait une somme de 3,1 millions (0,28 \$ par action) à titre de gain extraordinaire sur la vente des journaux hebdomadaires de la société.

EN BREF

TOTALNET ET ID INTERNET DIRECT

TotalNet Inc., de Montréal, et ID Internet Direct Ltd., une société de Vancouver dont les actions sont transférées à la Bourse de Vancouver, ont conclu une entente de principe en vue de fusionner leurs opérations et de créer ainsi le troisième prestataire de services Internet et en ligne en importance au Canada. Lorsque la fusion sera conclue, les actionnaires de TotalNet détiendront 60 % des actions de la nouvelle entreprise qui demeurera publique tandis que les actionnaires de ID Internet Direct en détiendront 40 %. TotalNet est actuellement détenu par des intérêts privés.

Inflation zéro, une stratégie nulle?

La rigueur anti-inflationniste de la Banque du Canada a entraîné l'appauvrissement du pays

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

C'est en 1998 que la Banque du Canada doit faire rapport au gouvernement sur les grandes orientations de sa politique monétaire. Or l'exercice ne s'annonce pas de tout repos. Après des années d'une politique monétaire visant une inflation minimale et, à terme, la stricte stabilité des prix — l'inflation zéro, vertu suprême —, le Canada, globalement, s'est appauvri. Tout indique que l'expérience draconienne menée par la Banque du Canada a conduit à la déconfiture économique.

Deux économistes membres de l'Institut canadien de recherche avancée, l'Américain George Akerlof, de la Brookings Institution et de l'Université de Californie (Berkeley), et Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal, se sont intéressés aux effets d'une politique monétaire visant l'inflation zéro. Le premier travaille sur un modèle qui démontre qu'inflation zéro et taux de chômage élevé vont invariablement de paire. Ce modèle fera l'objet d'une communication prochaine de la Brookings Institution. Son collègue québécois a, quant à lui, prononcé une allocution la semaine dernière au cours d'une cérémonie en l'honneur de l'ex-ministre des Finances du gouvernement Trudeau, Allan MacEachern. Son papier, intitulé *The Great Canadian Slump of the 1990s: Economic Lessons for the Third Millennium*, démonte un à un les arguments qui expliquent la piètre performance économique du Canada depuis six ans par autre chose que la politique monétaire désastreuse menée par la Banque du Canada.

D'abord, sur l'ampleur du désastre économique, Pierre Fortin est catégorique. La débâcle économique canadienne, la pire depuis la Grande Dépression des années 30, a commencé en 1990. À la fin de 1996, la perte cumulative d'emplois s'élevait à 5,1 millions personnes-année. Il y a présentement 850 000 emplois de moins qu'avant la récession. La production per capita a chuté de 2%. Et l'économiste évalue à 475 milliards la perte en production depuis 1990, un chiffre qui s'accroît au rythme de 50 milliards par année. Cette contre-performance se produit tandis que les exportations canadiennes fracassent des records, une vigueur qui a permis d'éviter le pire.

La cause de ces déboires, c'est «une erreur majeure de la politique macroéconomique canadienne : nous seuls,



C'était en janvier 1995. Le gouverneur Gordon Thiessen aura-t-il envie de rire en faisant rapport sur les grandes orientations de la banque centrale en 1998?

non pas les Américains, ni la globalisation, ni les changements technologiques, sommes responsables de la situation», soutient Pierre Fortin.

Taux «stratosphériques»

L'économiste démontre que «les taux d'intérêt réels stratosphériques» de 3,6% supérieurs en moyenne à ceux des États-Unis depuis 1990 ont directement causé un taux de chômage de 2,6% supérieur en moyenne au Canada (il est même de 10% à l'heure actuelle comparé à 5,3% aux États-Unis). Ces forts taux d'intérêt ont également affaibli la demande intérieure venant des ménages. Ils ont été la source des déficits gouvernementaux élevés, amenant les gouvernements à hausser les taxes, à sabrer dans les dépenses et à détruire une partie de la fonction publique, ce qui n'a pas manqué d'accroître le ralentissement, note-t-il.

Le modèle que développe George

Akerlof ajoute de l'eau à son moulin. Il est important en ce sens qu'il représente la première explication théorique des effets néfastes de l'inflation minimale. Les tenants de l'inflation zéro, comme ces bonzes de la Banque du Canada, soutiennent que réduire l'inflation à un niveau infime procure des bénéfices économiques «permanents et importants». Or rien de tel: non seulement il n'y a aucun bénéfice connu, aucune amélioration du niveau à attendre d'une telle politique, mais la poursuite de l'inflation zéro pousse la Banque du Canada à causer du chômage de façon permanente.

Au cours d'un entretien accordé au Devoir, M. Akerlof signale que, dans un contexte où l'accroissement de la productivité est modeste, comme c'est le cas en Amérique du Nord, il est impossible pour les entreprises moins performantes d'ajuster à la baisse les salaires qu'elles consentent si l'inflation est minimale. L'explication:

tant les employeurs que les employés opposent une forte résistance aux baisses de salaires parce qu'elles sont perçues comme injustes et engendrent de l'insatisfaction. Quant il y a un peu d'inflation, 4% par exemple, associée à un accroissement de la productivité de 1%, on peut compter sur une hausse de salaire de 5% en principe. Les entreprises qui en arrachent pourraient n'accorder qu'une hausse de 1%, ce qui correspond à une diminution réelle des salaires, sans susciter trop de grogne. En l'absence de ce coussin, cette rigidité stimulera l'inflation, forçant la banque centrale à la combattre en créant davantage de chômage. C'est exactement ce qui s'est passé dans les années 30 — où les salaires avaient tenu, mais le chômage avait atteint des sommets — et c'est ce qui se passe actuellement au Canada.

Selon Pierre Fortin, s'approcher de l'inflation zéro dans un pays comme le Canada, où la productivité ne croît que faiblement, présente le même effet en économie que s'approcher de la vitesse de la lumière en physique. Rien ne semble se passer jusqu'au moment où un certain seuil est franchi, à partir duquel tout s'écroule. Cette non-linéarité peut expliquer pourquoi les États-Unis affichent un taux de chômage de 5,3% avec un taux d'inflation de 3%, tandis que le Canada semble incapable d'atteindre un taux de chômage inférieur à 9% avec un taux d'inflation de moins de 2%. Cet écart permanent entre des taux de chômage de 9% et de 6,5%, un niveau qui rendrait possible une politique monétaire «à l'américaine», constitue un coût économique qui n'est ni négligeable ni temporaire. «Ce coût n'est pas «derrière nous»: il est du passé, du présent et du futur», estime l'économiste.

Ces observations amènent Pierre Fortin à réclamer la fin immédiate de «l'expérience de l'inflation zéro». Des changements à la Banque du Canada s'imposent. Le gouvernement devrait nommer cinq gouverneurs représentant les cinq grandes régions du pays et basés dans cinq bureaux régionaux au lieu du gouverneur unique actuel. Ces gouverneurs devraient pouvoir provenir de l'extérieur de l'institution qui, à l'heure actuelle, étouffe dans une espèce de consanguinité intellectuelle. En outre, la Banque du Canada devrait revenir à son mandat premier, tel que décrit dans sa loi constitutive, qui est de faire l'arbitrage entre l'inflation et le chômage (ou la croissance économique) et non pas de poursuivre aveuglément la stabilité des prix.

Plus de rose dans le pouvoir vert

Québec vise à établir un partage plus équitable dans la prise des décisions entre les hommes et les femmes qui œuvrent dans le secteur bioalimentaire

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Quelques jours avant que le premier ministre Lucien Bouchard n'annonce la venue de cinq nouvelles femmes aux plus hauts échelons de la fonction publique, Guy Julien, son ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), présentait les orientations triennales en vue d'amener plus de rose dans le pouvoir vert, c'est-à-dire un partage plus équitable dans la prise des décisions et des responsabilités entre les hommes et les femmes qui œuvrent dans le secteur bioalimentaire.

M. Julien a présenté cinq orientations, dont quatre faisant déjà partie de la stratégie de son ministère, mais qu'il importait sans doute de réitérer pour accentuer un mouvement qui s'affirme surtout depuis une dizaine d'années vers une plus grande présence des femmes dans un monde où les hommes occupent une place considérable depuis fort longtemps. Mais, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir comme le révèlent diverses études effectuées sur le sujet au cours des dernières années.

Première orientation: favoriser la participation des agricultrices à la prise de décisions dans l'entreprise. En tout premier lieu, il y a la propriété; on y constate une forte évolution. Alors que 64% des femmes établies sur une ferme

entre 1940 et 1965 ne possédaient aucun titre de propriété, le pourcentage tombe à 24% pour celles qui y sont venues à partir de 1986. Réna Martin, présidente de la Fédération des agricultrices affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), mentionne que plus de 10 000 femmes sont devenues propriétaires ou partenaires depuis 1986.

Ce partenariat n'assure pas nécessairement une grande présence dans la gestion de l'entreprise. Ainsi, 77% des agricultrices québécoises s'occupent surtout de la comptabilité, mais seulement 14% sont majoritairement responsables des achats et 16% des investissements. Il importe donc de sensibiliser davantage les agricultrices à la formation en gestion.

Deuxième orientation: appuyer les initiatives de diversification des activités de l'entreprise agricole. Il existe actuellement des concentrations régionales pour certaines productions. On constate que là où il y a diversification, les régions sont moins dépendantes des variations de prix et de mise en marché. On remarque aussi que les agricultrices sont souvent présentes dans les activités de diversification. Le MAPAQ propose donc de miser davantage sur l'entrepreneuriat des femmes et de favoriser des stratégies de partenariat.

VOIR PAGE C 2: FEMMES



Peu d'agricultrices (moins de 10%) se mettent au volant du tracteur; en revanche, 54% d'entre elles participent à la comptabilité de la ferme, seulement 14% aux achats et 16% aux investissements.

POC Tassé

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU CANADA

TERME	RENDEMENT POC*
2 ANS	5,50 %
3 ANS	6,25 %
5 ANS	6,75 %
7 ANS	7,00 %
10 ANS	7,50 %

*Taux sujet à changements

POC

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU CANADA

- Des rendements supérieurs
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Une liquidité en tout temps

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Pascal Blais: la pub en animation

De Monsieur Mini-Wheat aux feux d'artifices

Un cavalier aux allures de Don Quichotte combat un taureau (l'Espagne); une fusée colorée décolle, pour finalement exploser en un million d'étoiles (États-Unis); une jonque, esquissée en quelques coups de pinceaux, vogue sur une mer d'huile vers le soleil couchant (Japon). En tout, neuf films de 15 secondes chacun, ont été produits sur les pays concurrents du Concours international de feux d'artifices Benson & Hedges. Huit réalisateurs différents ont travaillé sur la campagne, et utilisé pour chaque film une technique d'animation différente. «C'est le projet à la fois le plus emballant et le plus compliqué sur lequel nous ayons travaillé», dit Pascal Blais, président de la maison Les Productions Pascal Blais.



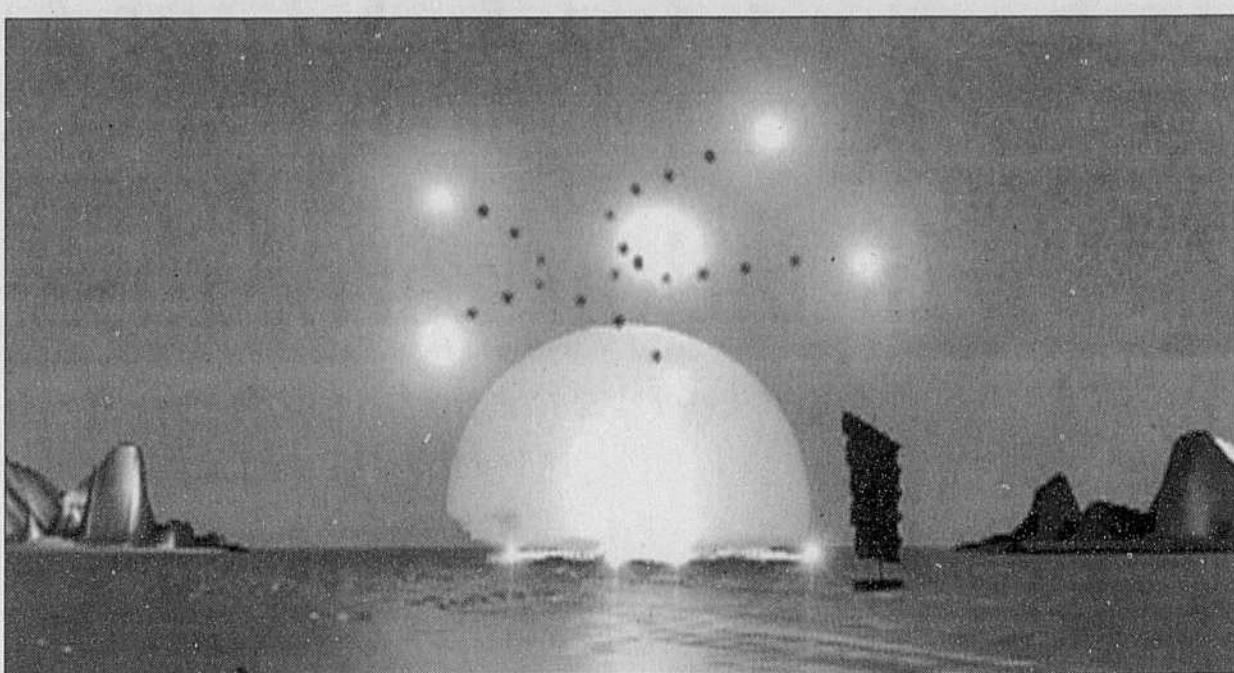
Marie-Claude Ducas

Eui-même réalisateur de films d'animation, Pascal Blais s'était lancé dans les affaires en rêvant de produire des longs métrages et des petits films d'auteur. Treize ans plus tard, son entreprise, qui compte une trentaine d'employés, s'est taillé une réputation enviable dans le domaine de l'animation... en produisant surtout des films publicitaires. «A nos débuts, j'avais 23 ans, et pas forcément une notion très réaliste des contraintes budgétaires, dit aujourd'hui Pascal Blais d'un ton réfléchi. Et nous avons vu le moyen de nous servir de la publicité comme

d'un tremplin.» La réalisation qui lui a vraiment servi de tremplin: la campagne de publicité pour Coke Diète, il y a quelques années déjà, dont le personnage principal était Obélix. Ce qui a valu à sa maison de production de devenir le «passage obligé» pour toutes les publicités, partout dans le monde, qui utilisent les personnages d'Astérix, et de travailler avec des agences française sur des campagnes diffusées outre-mer. «Uderzo lui-même m'a dit que nos personnages étaient mieux animés que dans les films d'Astérix réalisés en France, dit fièrement Pascal Blais. Mais tout ça commence à remonter un peu loin...

Depuis, les Productions Pascal Blais ont «animé», entre autres, des publicités pour les céréales Cheerios (la petite abeille) et Mini-Wheat (avec le désormais célèbre «Monsieur Mini-Wheat»), Bell (le plan Intermax avec «Max»), Esso (le Tigre) et Claritin (les «mauvaises herbes» en pâte à modeler), et pour Whippet (même si, dans les récents messages, les biscuits ont l'air plus vrais que vrais, ils sont le fruit d'animation par ordinateur). L'entreprise tente d'ailleurs d'élargir sans cesse l'éventail des réalisateurs et des techniques.

C'est pourquoi la campagne pour les feux d'artifice a tellement emballé l'équipe. «Cela nous a donné l'occasion comme jamais d'expérimenter avec des styles et des techniques très



«Le Japon», réalisé par Gérard Goulet, en animation numérique en trois dimensions.

différents», dit Pascal Blais. En fait Mondialis, l'agence de Benson & Hedges, avait d'abord proposé de faire toute la campagne avec un seul réalisateur. «Mais nous craignons que cela donne une campagne trop linéaire, trop uniforme, dit Pascal Blais. Sans compter qu'un seul réalisateur aurait eu de la difficulté à tout faire en respectant les échéances... Comme le produit était étroitement relié à la culture de différents pays, nous nous sommes dit: pourquoi ne pas aller

chercher, un peu partout, les meilleurs dans certaines techniques d'animations?»

La proposition, qui a tout de suite emballé l'agence de publicité, présentait un premier problème: les coûts entraînés, qui risquaient de dépasser le budget prévu. Qu'à cela ne tienne: la maison de production a proposé d'assumer les frais supplémentaires, en retour du statut de commanditaire de l'événement. «On avait la possibilité de produire des messages très spé-

ciaux, dans lequel l'aspect culturel était le plus important, et qui pourraient par la suite nous servir de carte de visite», dit Pascal Blais. Seule contrainte posée au départ pour les messages: ils devaient tous débiter avec le drapeau du pays et se terminer par un feu d'artifice avec l'annonce de la date du spectacle.

Le réalisateur Denis Roy, des productions Pascal Blais, a supervisé les différentes réalisations, en plus de se charger lui-même de deux films: le

message générique pour la publicité de La Ronde (technique de dessin et de collage), et celui pour l'Italie (papier découpé). Les autres réalisateurs comprennent le Britannique Gerald Potterton, qui a réalisé le film *Heavy Metal* (pour l'Angleterre, technique d'illustration découpée) et les Canadiens Ferenc Rofusz, gagnant d'un Oscar en 1981 (la Chine, encre de chine sur acetate, et l'Australie, crayons de couleur sur acetate givrée), et Caroline Leaf, nommée l'an dernier pour un Oscar (Canada, dessin sur pellicule).

Second problème, rencontré en cours de réalisation: beaucoup des réalisateurs impliqués dans la campagne n'avaient jamais fait de publicité. Et donc, n'étaient pas habitués à voir certains aspects de leurs œuvres remis en question par un client. «Certains ont bien failli se désister en cours de route», dit Pascal Blais. Heureusement, nous sommes arrivés à obtenir suffisamment de concessions de tous les côtés.» Ce qui ne le décourage nullement de continuer de prêcher l'utilisation de l'animation en publicité, et de chercher à percer sur le marché américain: il y a déjà produit, au printemps dernier, des séquences d'animation pour des messages d'Hawaiian Punch, et pour les jouets Tyco, avec des agences new-yorkaises. «Nous avons tout ce qu'il faut pour égaler les entreprises américaines, dit Pascal Blais. Pourtant, même dans le milieu publicitaire, bien des gens sont stupéfaits d'apprendre que messages qu'ils voient ont bel et bien été réalisés ici plutôt qu'aux États-Unis.»

ACURA. À VOUS LE PLAISIR DE CHOISIR.

La Berline Integra 96

288\$* PAR MOIS
36 MOIS
seulement

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 10 368 \$), pour le modèle DB754T. Un acompte de 1 500 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Transport et préparation en sus.

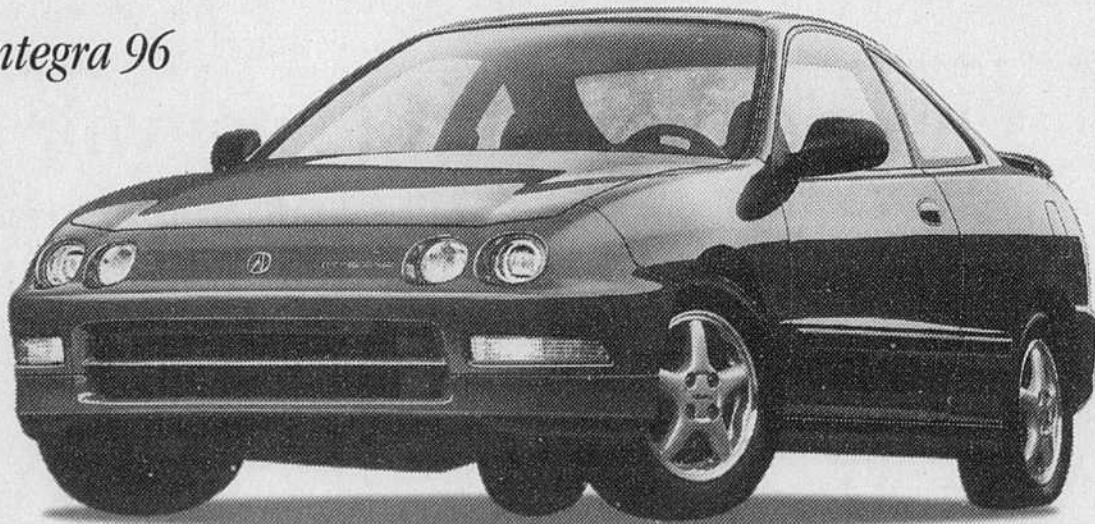


OU Le Coupé Integra 96

288\$* PAR MOIS
36 MOIS
seulement

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 10 368 \$), pour le modèle DC434T. Un acompte de 1 500 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Transport et préparation en sus.



À VOUS AUSSI, LE PLAISIR D'ÉCONOMISER.



MODÈLE GARNI DE CUIR
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ACURA 2,5TL
448\$* PAR MOIS
36 MOIS
seulement

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 16 128 \$), pour le modèle UA264TS. Un acompte de 4 000 \$ et un premier versement sont requis.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIDÈLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.,
St-Hyacinthe. 771-0101

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.,
Montréal. 340-1344

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou. 354-8811

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville. 435-4455



ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

LES MODÈLES OFFERTS PEUVENT DIFFÉRER DES ILLUSTRATIONS
* Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,105 par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 2.5TL.

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES SEMAINE DU 24 AU 30 JUIN 1996

Rang	Émission	Chaîne	Jour	Nombre de téléspectateurs
1	Comédie Comédies	R.-C.	mardi	765 000
2	Place Melrose	TVA	mardi	657 000
3	Sirènes	TVA	mercredi	602 000
4	TVA Édition 18h	TVA	moy. 5	597 000
5	Spectacle St-Jean	R.-C.	lundi	580 000
6	Chambres en ville	TVA	mardi	550 000
7	Cinéma Néon	TVA	dimanche	548 000
8	Alerte à Malibu	TVA	lundi	543 000
9	Surprise sur prise	R.-C.	mercredi	527 000
10	TVA Édition réseau	TVA	moy. 5	484 000

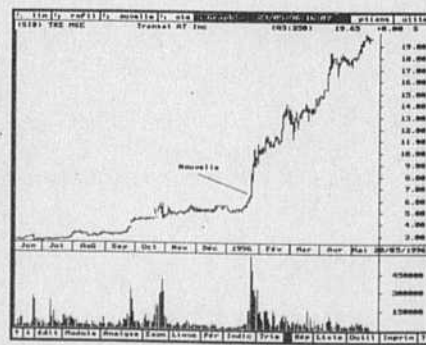
Source: Nielsen

La voix des enfants depuis 75 ans

Aide à l'enfance 1-800-668-5036

Séminaire d'information Logiciel d'analyse boursière VISION

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 1995, les revenus de Transat se sont établis à 551,8 millions de dollars comparativement à 522,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 1994... Dans le cadre de deux offres publiques de rachat, la société a racheté 6 377 795 actions réduisant d'environ 50% le nombre total d'actions ordinaires en circulation... Par conséquent, la direction prévoit une augmentation sensible du bénéfice par action de Transat en 1996... Transat intervient par le biais de ses filiales et sociétés affiliées à tous les niveaux de la distribution des services de voyages et dans le transport aérien. Transat détient en totalité la compagnie aérienne Air Transat, le voyageur Noliour (Montréal) et la chaîne d'agences de voyages Tourbec...



Assistez à une démonstration du logiciel d'analyse Boursière VISION. VISION est un produit 100% québécois d'un concept révolutionnaire pensé par des investisseurs pour des investisseurs. Plus puissant et rapide, il est aussi extrêmement facile à utiliser.

Obtenez à domicile dans votre ordinateur:

- 5 ans de cotes historiques
- Les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.
- Les rapports quotidiens des Bourses et leurs communiqués spéciaux.

De plus, chaque nouvelle est identifiée sur le graphique de l'évolution des prix pour vous permettre d'en mesurer l'impact. Venez découvrir comment, à partir de 15 minutes de travail par jour, vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi 16 juillet et 6 août
740 Notre-Dame Ouest, bureau 1210

Réservez votre place pour l'un de nos séminaires, lesquels débutent à 19:00heures, en communiquant chez DECISION-PLUS (514) 392-1366

ÉCONOMIE

La Chambre des notaires dénoncera M^e Laurier au criminel

Le plan de redressement de cet ordre est en bonne voie de réalisation

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

À la suite de la condamnation prononcée le 3 juillet par son comité de discipline, la Chambre des notaires du Québec déposera une dénonciation au criminel auprès du procureur général du Québec contre M^e Claude Laurier reconnu coupable d'avoir prêté ses services à une série de transactions abusives et frauduleuses.

C'est l'engagement qu'a pris cette semaine le nouveau président de la Chambre des notaires du Québec, M^e Denis Marsolais, qui a accordé, en compagnie du directeur général de l'ordre, Richard Gagnon, une entrevue au *Devoir*. Cette dénonciation au criminel fait partie des nouvelles mesures contenues dans le plan de redressement dont l'Office des professions du Québec (OPQ) exigeait la mise en œuvre pour le 1^{er} juin dernier.

À cet égard, le président de l'OPQ, Robert Diamant, a confirmé qu'il était maintenant «satisfait des efforts» de la Chambre pour remédier à son incurie. «J'ai indiqué dans une brève lettre au ministre Bégin que la Chambre des notaires est en mesure de mener à bien son redressement. Nous cessons notre surveillance qui durait depuis huit ou dix mois», a précisé M. Diamant au cours d'un entretien téléphonique.

La dénonciation automatique des notaires reconnus coupables de crimes a «un effet très dissuasif», a indiqué M. Marsolais. La Chambre et le procureur général du Québec ont signé en juin une entente en vertu de laquelle l'ordre informe l'autorité judiciaire de toute plainte et décision judiciaire à des actes criminels commis par les notaires allant de la fraude à l'agression sexuelle, du vol au blanchiment d'argent, de l'abus de confiance au parjure. À l'in-

verse, le procureur général s'engage à informer la Chambre des dénonciations à caractère criminel concernant tout notaire.

Suite donnée au rapport accablant commandé par l'OPQ au Bureau de la Chambre en novembre dernier, le plan de redressement porte sur l'ensemble des activités de la Chambre : son administration, le cabinet du syndic, le comité de discipline, le Fonds d'indemnisation et l'inspection professionnelle.

Fin des retards

Que ce soit au Cabinet du syndic, qui reçoit les plaintes de nature disciplinaire émanant du public, ou au Fonds d'indemnisation, responsable de dédommager les victimes de détournements de fonds, les lourds retards accumulés ont été réduits à néant, a assuré M. Marsolais. Les délais pour obtenir un accusé de réception ou pour le traitement des dossiers ont été ramenés en deçà des exigences de l'OPQ. Le Cabinet du syndic peut maintenant compter sur deux syndics adjoints de plus (ils sont maintenant six) et sur un procureur pour la rédaction et le traitement des plaintes. La Chambre a également créé un poste de syndic de garde chargé de répondre au public de façon claire. En tout, la Chambre consacre 400 000 \$ de plus par an pour son cabinet du syndic dont le budget annuel dépasse maintenant le million, a précisé M. Gagnon.

Quant au Fonds d'indemnisation, qui pouvait prendre trois ou quatre ans avant de régler certains dossiers, la Chambre a défini un nouveau règlement dont l'adoption par le gouvernement devrait se faire à l'automne. À l'heure actuelle, l'indemnisation est limitée à 300 000 \$ par notaire, indépendamment du nombre de victimes. Nombre d'entre elles se font dédommager partiellement après de

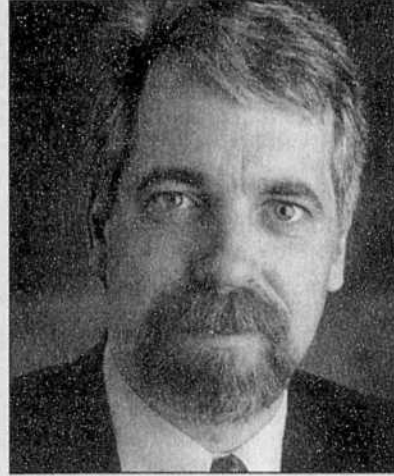
longs délais puisque la Chambre attend, avant de ne verser quoi que ce soit, que toutes les victimes se manifestent et que tous les dossiers relatifs à un même notaire soient traités. En vertu du nouveau règlement, la limite passe à 100 000 \$ par réclamation. Selon les calculs de l'ordre, 85 % des réclamants seront indemnisés totalement au lieu de 63 % à l'heure actuelle. Tandis que la Chambre a versé des indemnités de 1,4 million en 1995, elle en aurait déboursé 2,2 millions sous l'égide du nouveau règlement.

Afin de prévenir les détournements de fonds, la Chambre entend instaurer un système informatisé de surveillance des comptes en fidécommiss des notaires. Ce «système de fiducie notarial» fait présentement l'objet d'une étude de faisabilité entreprise au coût de 150 000 \$ et qui sera achevée d'ici quatre mois, a dit M. Gagnon. D'ici 20 à 24 mois, toutes les études de notaire seront reliées par informatique et les comptes en fidécommiss supervisés à distance, a-t-il assuré.

«Nous sommes fiers des progrès accomplis», a confié M. Marsolais.

«Je suis peut-être naïf mais les choses vont bien à la Chambre.»

Cependant, les victimes du notaire Laurier — c'est leur opinion après tout qui a conduit à l'enquête puis au plan de redressement de l'organisme — ne sont toujours pas indemnisées par la Chambre. Le Fonds d'indemnisation a refusé de voir des détournements de fonds dans les versements de commissions secrètes effectués par ce notaire fraudeur. Le syndic, quant à lui, a refusé de porter des plaintes de détournements de fonds dans ces dossiers qui totalisent 250 000 \$, sauf dans le cas de Richard Lacroix ou, après un premier refus et une demande de révision, la Chambre a délié ses goussets, ce qui a valu à cette victime une indemnité



Me Denis Marsolais, «fier des progrès accomplis».

de 827,48 \$. Dans sa décision du 3 juillet dernier, le comité de discipline, même si le syndic demeure muet à cet égard, a reconnu toutefois le détournement de fonds au détriment du prêteur hypothécaire Crédit industriel Desjardins.

Le nouveau président et le directeur général de la Chambre ont semblé surpris d'apprendre que le notaire Laurier, pourtant reconnu coupable dans ces dossiers de participation à des fraudes, est toujours défendu par le Fonds d'assurance responsabilité civile de la Chambre. En principe, ce fonds doit assurer la défense des notaires qui auraient commis des fautes professionnelles, dans une optique de protection du public. En aucun cas, les moyens financiers de ce fonds ne devraient servir à défendre des criminels, une exclusion claire à ce sujet fait partie intégrante du contrat d'assurance des notaires. Or, en dépit des multiples condamnations de nature criminelle servies à M^e Laurier, le Fonds d'assurance continue d'assurer sa défense et d'accasionner des frais importants aux 45 victimes du notaire fraudeur.

La guerre des pâtes atteint son point d'ébullition

L'Italie menace les États-Unis de représailles commerciales

REUTER

Rome (Reuter) — La guerre des pâtes qui s'annonce entre l'Italie et les États-Unis a atteint son point d'ébullition hier, un journal et des députés italiens ayant exhorté la population à prendre des mesures de rétorsion contre les produits américains.

«Ceci n'est pas un reportage, citoyens. C'est un appel à la révolte», avertit la *Repubblica*. «Déversez des litres et des litres de Coca-Cola et de Gatorade dans les rivières! Jetez des tonnes de hamburgers McDonald et de barres Mars dans la mer!»

L'indignation règne au pays de Marco Polo depuis que la commission américaine au commerce international a estimé, mardi, que l'industrie des pâtes américaines était menacée par les importations en provenance d'Italie.

Le département du Commerce américain avait déjà trouvé que les produits italiens étaient subventionnés et constituait une concurrence déloyale sur le marché américain. Il avait par conséquent demandé aux services des douanes d'imposer des droits plus élevés aux pâtes italiennes.

Mais le gouvernement italien est bien décidé à défendre coûte que coûte la production nationale. Le président de la commission agricole de l'Assemblée italienne a annoncé préparer sa contre-attaque.

«Si les États-Unis ne révisent pas leur position, l'Italie devra envisager des droits de douane plus élevés sur les films et les sitcoms fabriqués aux États-Unis», a-t-il averti.

Quant au ministre italien des Af-

aires étrangères, il souhaite porter l'affaire devant l'Union européenne,

15 % des exportations

On ignore encore si le ministre de la Défense envisage une mobilisation générale au cas où l'Oncle Sam s'en prendrait à la sauce bolognaise, mais les Italiens prennent l'affront américain très au sérieux.

Les Italiens prennent l'affront américain très au sérieux et veulent porter l'affaire devant l'Union européenne

Les fabricants de pâtes italiennes exportent en effet 163 000 tonnes de leur production sur le marché américain, soit 15 % de leur production totale.

Barilla, le numéro un de la pâte italienne, dément avec véhémence les affirmations américaines, expliquant que ses produits sont vendus plus chers aux États-Unis qu'en Italie.

«Nos produits ne sont même pas disponibles dans tous les États-Unis, alors je ne vois pas comment nous pourrions constituer une menace pour les marques locales», s'étonne un dirigeant de Barilla.

Mais ce qui a piqué au vif l'orgueil des amis des pâtes, c'est bien évidemment que les pâtes italiennes, authentiques, surclassent largement les produits américains, qu'ils considèrent comme des ersatz. Guido Curiari, directeur des exportations d'une marque de pâtes italiennes, n'en doute pas une seconde.

«La différence de qualité entre les pâtes italiennes et les pâtes fabriquées aux États-Unis est si grande que la décision américaine aura pour unique résultat de faire payer plus cher les consommateurs américains qui veulent des pâtes de qualité», explique-t-il.

VERT

SUITE DE LA PAGE C 1

Troisième orientation: promouvoir l'établissement de la relève agricole féminine. Le tableau est peu reluisant.

Pour l'ensemble des entreprises agricoles québécoises, seulement 140 filles, comparativement à 1392 garçons, ont été identifiées par leurs parents pour s'établir sur la propriété familiale au cours des cinq prochaines années. Pour ce qui est du passé, 6 % des femmes ont repris l'exploitation de leurs parents, alors que 52 % participent à une entreprise au conjoint par les parents de celui-ci.

Ce phénomène a évidemment une influence très nette sur le degré de participation des femmes dans les entreprises agricoles. Il est à ce point ancré dans le comportement culturel que même 20 % des femmes ont l'intention de transmettre l'exploitation agricole à leurs fils, alors que seulement 4 % se proposent de passer le flambeau à leur filles.

Il y a donc lieu de mieux connaître les facteurs socio-économiques qui contribuent à cette préférence, de sensibiliser le monde agricole à la relève féminine et de valoriser la formation professionnelle auprès des filles.

Instances décisionnelles

Quatrième orientation: encourager la participation des agricultrices aux instances décisionnelles. Les organismes régionaux de concertation à caractère économique comptent peu de femmes, soit 17 % des membres des conseils d'administration et 20 % qui participent aux travaux; elles constituent environ 11 % des membres dans les structures décisionnelles de l'UPA, alors qu'elles forment 36 % de l'ensemble des productrices agricoles.

À cet égard, Mme Martin souligne qu'il y a maintenant sept femmes sur les 31 personnes qui composent le conseil général de l'UPA, ce qui représente un progrès, mais la présidente de la Fédération des agricultrices se dit tout à fait d'accord avec les orientations proposées par le ministre.

Main-d'œuvre

Cinquième orientation: développer une connaissance de la main-d'œuvre féminine des entreprises de transformation et de distribution du secteur bioalimentaire. Il s'agit d'une nouvelle orientation mise de l'avant par le MAPAQ. Les femmes occupent déjà 30 % des emplois dans ce secteur; 10 % d'entre elles exercent des emplois d'ouvrières qualifiées, de contre-maîtresses et de personnel de direction; elles constituent 50 % du personnel de soutien administratif.

Pour cette cinquième orientation, on en est pour l'instant à l'étape des études; il faudra faire connaître les résultats de ces recherches et mettre au point des scénarios d'intervention qui viseront à améliorer le statut professionnel des femmes, ainsi que leur situation économique.

L'agriculture virtuelle

Sherbrooke (PC) — Un endroit virtuel spécialement conçu pour les agriculteurs qui pourrait devenir un marché de denrées, un centre commercial pour l'achat d'équipements, un lieu de discussion pour échanger des informations, un centre de documentation mondial, etc.

C'est maintenant possible et ce ne sont là que quelques composantes de ce site Internet spécialisé en agriculture, une première mondiale qui vient de voir le jour en Estrie.

«Il pourrait encore devenir plus important que ça, assure l'un des partenaires du projet, Robert Morin, vice-président de CDI International. Nous sommes ouverts aux suggestions de ceux qui visiteront notre site. C'est une première au monde. Je le sais, j'ai vérifié partout dans Internet. Des sites comme celui-là, il n'y en a pas.»

L'idée de ce site, mise au point par la firme sherbrookoise Multi-Médias, est venue dernièrement à l'esprit de M. Morin, qui depuis 1991 tient les registres de CDI International, soit une compilation des données d'inventaires de concessionnaires de machineries agricoles de la province. «J'aime l'informatique et c'est avec ça que j'ai pensé mettre les données de CDI sur Internet. Les gens peuvent le consulter et s'annoncer dans ces pages.»

On accède au site trilingue (français, anglais et espagnol) à l'adresse suivante: www.multi-médias.ca/CDI-International/.

Déjà plusieurs milliers d'internautes sont venus y mettre le nez. «Ce qui est plaisant avec un site comme celui-là, ajoute M. Morin, c'est qu'un agriculteur qui a 100 vaches a droit aux mêmes renseignements et services qu'un autre qui en a 1000.»

«Avec les possibilités d'Internet, enchaîne Mike Savoy, de la compagnie Multi-Médias, il est facile d'embar-

quer dans un forum de discussion. L'agriculteur peut ainsi discuter avec d'autres à partir de chez lui. Avec des gens qu'il ne connaît pas. On peut alors s'échanger des trucs sur les travaux de la ferme, par exemple.» «Les marchands qui seront branchés pourront aussi recevoir de l'information régulièrement. Internet nous permet de faire un maillage général très rapidement. Nous voulons en faire une place de référence en agriculture.»

Déjà les réactions sont nombreuses, renchérit Robert Morin. À preuve, il montre un imprimé d'un de

ses courriers électroniques, une lettre envoyée par un professeur de l'Institut de technologie agricole (ITA) de Saint-Hyacinthe.

«À l'ITA, les professeurs sont très enchantés de ça. Ils nous disent que notre site pourra leur servir. De plus, l'an prochain, chacun des étudiants aura son adresse électronique et pourra aller sur Internet.»

«Je sais que tous les agriculteurs ne sont pas habitués à l'ordinateur. Mais elles sont rares aujourd'hui les fermes où il n'y a pas d'ordinateur. Ça prend un modem et c'est tout.»



HABITS ITALIENS

LORO PIANA / CERRUTI

SUPER VENTE

40% à 50%

de rabais sur toute la marchandise

Motinique D-U-B-U-C

VALENTINO

URBS - LUBIAM

DENOMME

VINCENT

383, St-Jacques O. Centre de Commerce Mondial 281-7999

277, av. Laurier O. 5107, av. du Parc 277-7558



PLACE MINTO SUITE HOTEL



Réervations: 1-800-267-3377 (613) 782-2350

À deux pas de la colline parlementaire 433 ouest avenue Laurier, Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1 (613) 232-2200



Tout prêt!

- Studios, suites d'une et de deux chambres à coucher
- Cuisines entièrement équipées
- Piscine intérieure et centre de forme physique
- Enfants de 18 ans ou moins demeurent gratuitement dans la suite de leurs parents
- Service aux chambres et restaurants

Tout prêt!

- Cérémonie de la Relève de la Garde
- Musée de l'Aviation
- Musée des Civilisations
- Musée des Beaux-Arts
- Canal Rideau et Marché Byward

* Occupation simple ou double. Tarifs en vigueur du 24 juin au 2 septembre, 1996. Sujet à la disponibilité des suites.

À partir de \$95 par nuitée*



Elle vous indique que la fin de semaine est terminée en 26 langues différentes.

LUNDI

Si vous avez choisi le modèle Day-Date, le plus prestigieux de la collection Oyster, n'oubliez pas de choisir la langue dans laquelle vous aimeriez lire les jours de la semaine. Vous pouvez choisir parmi 26 langues, toutes disponibles.

ROLEX



OYSTER PERPETUAL DAY-DATE

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

ÉCONOMIE

D'inflation point mais la hantise est là

Le Lloyd's renoue avec le profit

New York (Reuter) — L'inflation est restée plutôt faible au niveau des prix de gros, le mois dernier aux États-Unis, mais les analystes constataient hier que la statistique de l'indice des prix à la production (PPI) n'a pas suffi à apaiser totalement les craintes d'inflation qui planent sur les marchés.

«Cela ne change rien. L'inflation reste tranquille pour le moment, mais elle semble être comme un requin en embuscade: on en voit la nageoire mais pas encore les dents», déclare l'économiste Cary Leahey, de Lehman Government Securities Inc.

Le département du Travail a annoncé que les prix producteurs avaient augmenté de 0,2 % en juin dans leur ensemble, après une baisse de 0,1 % en mai, alors que des économistes avaient dit s'attendre à ce qu'ils restent inchangés.

Le PPI «central», c'est-à-dire les prix producteurs hors alimentation et énergie, a progressé de 0,2 % également après être ressorti inchangé le mois précédent.

«Dans l'ensemble, c'est une assez bonne statistique, estime David Sloan (L.D.E.A). La forte hausse de l'alimentation est la conséquence de la hausse des prix agricoles due aux mauvais temps. A part ça, il n'y a pas beaucoup de signes d'inflation.»

Les analystes observent aussi que la baisse de 1,4 % des matières premières brutes autres que l'alimentation et l'énergie montre aussi que l'inflation est encore très faible. «C'est particulièrement important pour la Réserve fédérale car c'est le meilleur indicateur précurseur du niveau des prix des produits finis dans six mois», souligne Christopher Low, de HSBC Markets Inc.

Néanmoins, même s'ils se félicitent de la dernière statistique des prix de gros, les économistes craignent que la majeure partie des bonnes nouvelles sur l'inflation n'ait déjà été publiée. «La hausse de 0,2 % du PPI central est la plus forte des six derniers mois, pour lesquels la moyenne s'est située entre inchangée et plus 0,1 %», constate Samuel Kahan, d'A.S.K. Financial Services.

«Cela ne veut pas dire forcément que l'inflation s'accélère, mais cela montre que, pour un temps au moins, les bonnes nouvelles sur l'inflation sont derrière nous», affirme-t-il.

Le marché reste préoccupé, disent des analystes, par les tensions sur les salaires depuis que la statistique du chômage de juin a montré une augmentation de neuf cents du salaire horaire et une baisse du taux chômage de 5,6 % à 5,3 %.

Londres (Reuter) — Le marché britannique de l'assurance Lloyd's a estimé hier qu'il était en bonne posture pour demeurer rentable après l'annonce d'un bénéfice record de 1,084 milliard de livres sterling en 1993, mettant fin à cinq années de lourdes pertes.

Les Lloyd's, qui annoncent toujours leurs résultats avec trois années de retard pour traiter les demandes d'indemnités, renouent ainsi avec la rentabilité après un total de huit milliards de livres de pertes sur cinq ans.

Ces déboires ont mis en péril l'avenir de la vénérable institution fondée il y a 308 ans et entraîné un vaste projet de réorganisation. L'assureur prévoit désormais un bénéfice de 1008 milliard en 1994 et de 882 millions en 1995. Le résultat de 1993 est l'un des meilleurs dans l'histoire des Lloyd's, a souligné son président David Rowland qui l'attribue à la forte hausse des tarifs et au déclin des grandes catastrophes.

«Après la mise en oeuvre du plan de réorganisation et de réforme prévu dans le courant de l'année, les problèmes liés aux engagements passés devraient être résolus», a dit de son côté le directeur général des Lloyd's, Ron Sandler.

«Ces facteurs, conjugués à l'attention accrue portée au contrôle rigoureux des coûts, laissent entrevoir une poursuite des bénéfices», a-t-il ajouté.

Ron Sandler a affirmé que le résultat de 1993 avait profité d'une «amélioration notable de la qualité et des conditions des contrats de police» et du redressement de ses quatre principaux marchés: secteur maritime, hors secteur maritime, aviation, automobile.

David Rowland tente actuellement de rallier les 34 000 investisseurs (les Names) du marché à travers le monde, à son plan axé sur la réassurance des pertes passées par le biais d'une nouvelle compagnie baptisée Equitas. Il a estimé dans un communiqué accompagnant les résultats que ce projet de réassurance des pertes essayées jusqu'en 1992 jetait les bases d'une rentabilité durable. Ce projet devrait accroître la confiance des clients existants et permettre d'en gagner de nouveaux, a-t-il dit.

Les Names, qui sont responsables sur leurs actifs personnels, doivent se prononcer sur ce plan de redressement lors de l'assemblée annuelle des Lloyd's lundi. «Je crois que lundi les membres voteront dans une large proportion en faveur des propositions qui leur sont soumises», a déclaré David Rowland à la radio britannique BBC Radio Four. Le plan qui comprend l'affectation de 3,1 milliards de livres à la réassurance des pertes du marché est la seule option qui s'offre aux investisseurs, a assuré David Rowlands.

TAUX D'INTÉRÊT — TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 11 juillet dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Tableau des taux d'intérêt pour les banques (Desjardins, CIBC, Bqe Comm. Ital., Bqe de Montréal, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque TD, Bqe HongKong) avec colonnes pour Dépôt à terme, certifié, et Prêts hypothécaires.

Tableau des taux d'intérêt pour les fiducies (Canada Trust, Fid. Can. Ital., Fid. Desjardins, Trust Général, Montréal Trust, Tr. PrêtRev., Trust Royal, Groupe Investors, Groupe Mutuelle) avec colonnes pour Dépôt à terme, certifié, et Prêts hypothécaires.

Avis de la Commission des transports du Québec

Commission des transports du Québec. Avis de la Commission des transports du Québec. La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, c. 75) et aux règlements en vigueur. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. À l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.



AVIS PUBLICS

FAX : 985-3340

Suite des avis de la page C7

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE NO: 705-02-01870-963...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE NO: 705-02-01870-963...

d'eau & 2 bonnes gaz, véhicule Chevrolet Caprice Estate de couleur jaune et bois imm. XYH 438 Cc.

CANADA-PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL-COUR DU QUÉBEC/CHAMBRE CIVILE NO: 500-02-029913-964...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

Une copie du constat d'infraction est déposée au greffe de cette Cour. Prenez de plus avis à défaut de transmettre un plaidoyer dans les 30 jours...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-039913-962. HUI TAI PHAN, défendeur VS GHEORGHE TOMA, défendeur...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS Dans l'affaire de faillite de: 2531-7090 Québec Inc. 2405 de la Perdriole Laval, Qc H7L 4G1

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

LUC PATRY ET CLAUDE PATRY ET ERIC BOULANGER Défendeurs

ORDRE est donné à ERIC BOULANGER de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, rue Jacques Cartier, est, à Longueuil, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-02-004812-966

ORDRE est donné à CLAUDE COTÉ de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, rue Jacques Cartier, est, à Longueuil, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

ORDRE est donné à ANJU RANI TIWARI de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, rue Jacques Cartier, est, à Longueuil, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

Partie demanderesse c. KIRANKUMAR PATEL

ORDRE est donné à KIRANKUMAR PATEL de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle RC31, dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-002363-968

ORDRE est donné à M. Gaétan Gallien de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle RC31, dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE VILLE D'ANJOU - VS- BARON, PIERRE 76/08/16...

ANNONCES CLASSÉES

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

Prochaines parution : le 10 août 1996. Réservez votre espace publicitaire dès maintenant.

10 ACRES. Près de Magog, site enchanteur, vue superbe. Grange transformée en une belle maison, unique, clair, chaleureux, plus grange, vue superbe. Jacinthe Dubé (819) 564-5000

LAC MEMPHRÉMAGOG. Prix 795 000 \$ réduit 575 000 \$, à 3,5 km de Magog. Grande résidence récente de haute qualité, bois franc, marbre, 9 pièces, fenestration allemande, foyer, 3722 p.c. de superficie habitable. Décor enchanteur. Privé. Jacinthe Dubé, 819-564-5000

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES. Située sur la Rive-sud, 60 minutes à l'est du Pont de Québec, résidence érigée en 1841, entièrement restaurée sur terrain de 69 000 p.c., bormant sur le fleuve avec d'immonstrable arbustes et fleurs. Atteint adjacents à la propriété 30' x 45' pouvant accueillir de nombreux projets. Prix: 130 000 \$. (418) 354-2342

VISITE LIBRE (21 JUILLET 1996) 40 minutes de Tremblant, superbe domaine sur 28 acres de sérénité bordé par un lac et une rivière. Résidence principale et annexe pour invités. Piscine, tennis éclairé, un trou golf pratique 339 000 \$. SVP appeler pour directions. Yvon Lafrenière 819-983-1638

I · N · D · E · X. 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL. Achat-vente-échange. 100 Visites libres. 101 Propriétés à vendre. 103 Condominiums et co-propriétés. 105 Propriétés à louer. 115 Experts de Montréal. 120 Laurentides. 121 Cantons de l'Est. 125 Hors-frontières. 130 Maisons de campagne. 132 Chalets. 134 Termes-fermes. 135 Terrains. 150 Transactions diverses. 151 Services immobiliers. Location. 160 App. et log. à louer. 164 Condominiums à louer. 175 Propriétés à louer. 176 Chalets à louer. 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL. Achat-vente-échange. 201 Propriétés commerciales. 205 Propriétés industrielles. 209 Espaces commerciaux. 210 Commerces à vendre. 220 Entrepôt (Vente-location). 230 Gestion immobilière. Location. 251 Bureaux à louer. 259 Espaces comm. et ind. à louer. 275 Locaux à louer. 300 • 399 MARCHANDISES. 301 Oeuvres d'art. 302 Antiquités. 313 Ordinateurs. 314 Bureaux. 315 Téléphonie. 318 Mobilier de bureau et acc.

LES ANNONCES CLASSÉES. DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3344. Télécopieur: 985-3340. Conditions de paiement: cartes de crédit. AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. MELROSE/MONKLAND, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, rénovés, grands. 486-5700, 596-0299, voir concierge 4315 Melrose, #20. N.D.G. 1200 p.c., 3 c.c., 2 balcons, accès grande cour. Près bus 105. Libre août, 730\$/mois chauffé. 486-8384. NDG, Melrose/Monkland, gr. 6 1/2, bas duplex, tout rénové. Foyer, boiserie, chauffé, entrée lav./séc., S/s semi-fini. 950\$. Août. 486-6642. OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061. OUTREMONT, Sanctuaire. Magnifique condo meublé. Année sabbatique, 2500\$/m (chauffé), immédiat. HAUT DUPLEX, 5 ch., près Stanislas, 1950\$/m. Immédiat. Audette & Audette Inc. Courtiers imm. 276-1116. PLATEAU, ST-HUBERT (près Bienville), grand 5 1/2 rénové, bas duplex, entrée lav./séc., petite cour. Libre 1er août: 750\$/m. 525-0370. ST-LAMBERT - 315, VICTORIA, 3 1/2 chauffé, équipé, balcon, près de tout. 465-1889, 284-2682. VILLERAY, 5 1/2, entrée lav./séc., près métro Jarry. Libre 1er août. 389-2592. 164 CONDOMINIUMS À LOUER. LONGUEUIL CONDO sur 2 étages dans Collectivité Nouvelle près du golf - Grand 5 1/2, 2 ch. à coucher, foyer, mezzanine et terrasse. Libre le 1er octobre, 790\$/m. 987-3000 poste 6593 (jour), 674-3945 (soir et week-end).

170 PROPRÉTÉS À ÉCHANGER. GRAND CHALET, 7 km de St-Sauveur, contre maison sud de la France. 2 semaines en août. 489-2050. 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. PARC LAFONTAINE, 1595, rue Rachel Est. 1 1/2 • 2 1/2 • 3 1/2 1 MOIS GRATUIT Immeuble tranquille Terrasse INFORMATIONS 522-5651. Géré par SCACMON. A COTE U DE MTL 2 1/2-3 1/2-4 1/2 chauffé, eau chaude, poêle, frigo. Idéal pour étudiant(e). 344-9505. A QUEBEC, près Cartier. Magnifique appartement de 5 1/2 pièces (meublé ou non), 2 ch., balcon avant, terrasse art. stat. Pour 1 an, dès 20 août '96, 750\$/m. (chauffé/éclairage). (418)529-5700, (418)643-5982. C.N.D. N.D.G., grands 4 1/2, 5 1/2 rénovés. 486-5700, 596-0299. CENTRE-SUD, 4 1/2 non-chauffé, eau chaude, puits de lumière. Prés autobus, métro. Libre imm. Après 18h: 449-3659. DISCRIMINATION INTERDITE - La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER. A I.P.E. Région Evangéline Acadienne. Accès et vue sur la mer, plage, 3 c.c., tranquille. (514)354-0114. ILE D'ORLÉANS, superbe maison 1840, bord fleuve, 4 c.c., foyer, w-end/sem. Disp. août, sept., (418)527-1573. ILES-DE-LA-MADELEINE, maison meublée, 5 min. de plage. Prix: 300\$/sem. (418)966-2207. 177 GITES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ. LE PETIT ROI Gîte urbain (BBB) situé en plein cœur de Québec. Maison centenaire. Prix avantageux. Réservation: (418)523-3105. PLATEAU, près métro Mt-Royal, Bed & Breakfast. Gîte du Sud, 951 est Rachel. 35\$/pers./jour. 522-9773. A PARTAGER. OUTREMONT, grande chambre avec s. de bain privée dans magnifique maison 3 ét. Pour personne cherchant environnement de qualité. Près métro, UDM, 500\$/m. Tout compris. 700\$/sem. (418)521-3900, poste 4633.

301 OEUVRES D'ART. A VENDRE. Magnifiques tableaux de LAPIERRE, FERRON, AUDIBERT, CARETTE et GIRARD. Dossier #443, Le Devoir, 2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. 301 OEUVRES D'ART. LOUIS ICART, "Spill Milk", 16.5" X 21". Joseph-Charles Franchère, aquarelle, 10' X 14", 3000\$, 321-9121. MOBILIER DE BUREAU ET ACC. CLASSEUR/Étagère à plans/dessins, 2 unités de 5 tiroirs + bases. 375\$, 628-8607. LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA. MONTREAL: Aujourd'hui max 28, min 16; Ce Soir; Dimanche max 27, min 18/25; Lundi max 27, min 18/25. QUEBEC: Aujourd'hui max 25, min 15; Ce Soir; Dimanche max 22, min 14/23; Lundi max 23, min 14/23. OTTAWA: Aujourd'hui max 30, min 17; Ce Soir; Dimanche max 25, min 17/25; Lundi max 25, min 17/25.

Météo-Nautique 1 900 565-4000. Environnement Canada Environnement Canada. «La météo à la source»

